

N° 5814¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

**PROPOSITION VISANT
A REFORMER LE REGLEMENT DE
LA CHAMBRE DES DEPUTES**

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES
AU PREMIER MINISTRE, MINISTRE D'ETAT**

(18.12.2012)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'en date du 18 décembre 2012 la proposition visant à réformer le Règlement de la Chambre des Députés – n° 5814 a été retirée du rôle des affaires de la Chambre des Députés.

J'adresse copie de la présente à Madame Octavie Modert, Ministre aux Relations avec le Parlement.
Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Le Président de la Chambre des Députés,
Laurent MOSAR

